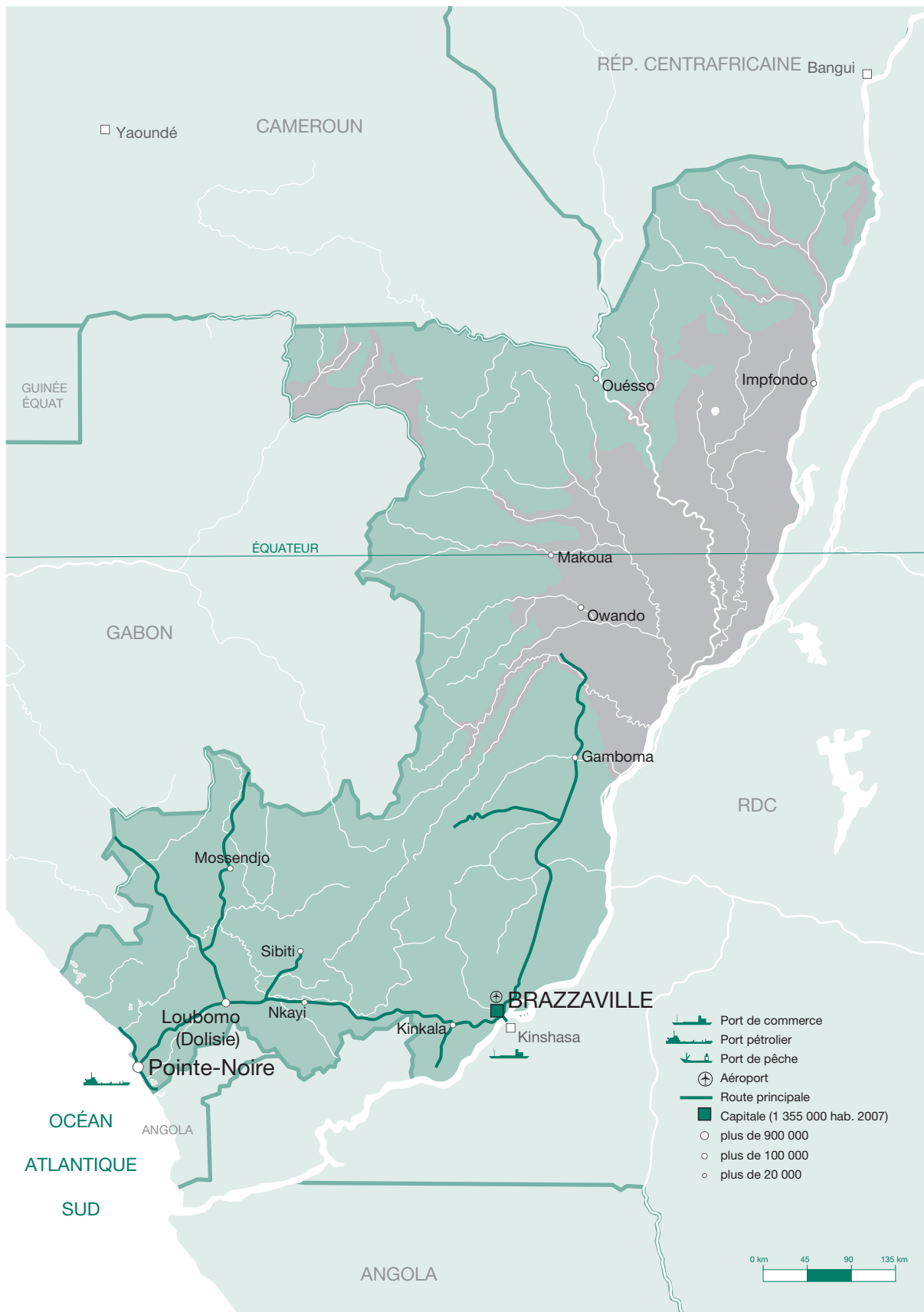


Congo, Rép.
2011





Cette carte est fournie à titre illustratif et ne préjuge en rien du statut d'un territoire représenté sur cette carte ou de la souveraineté sur ce dernier.

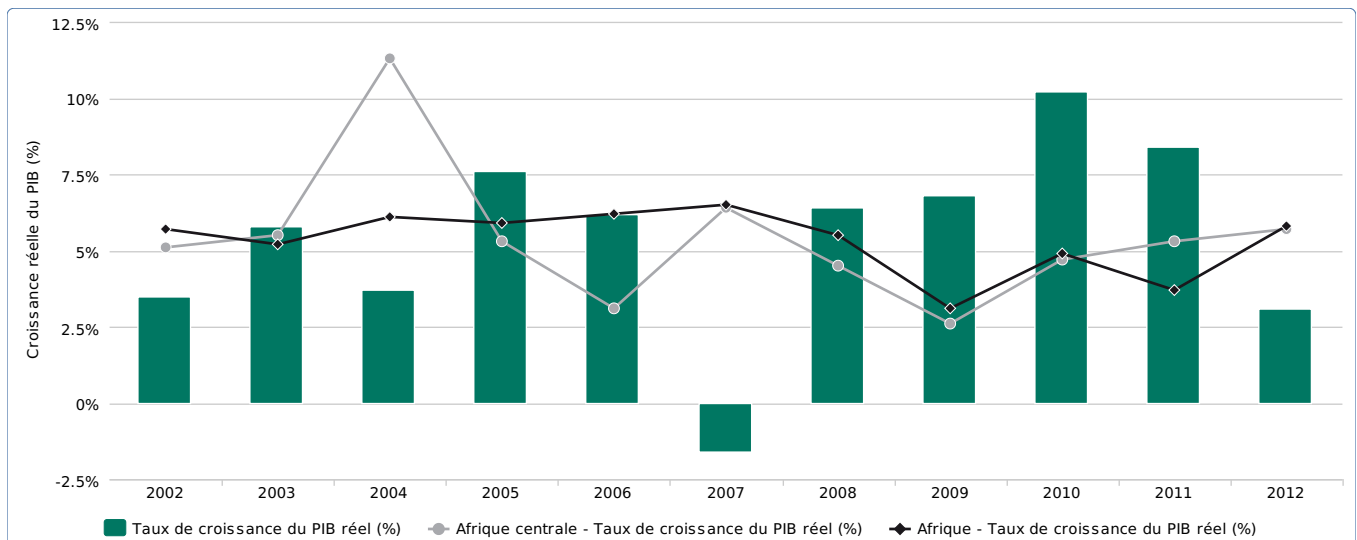
République du Congo

Vue d'ensemble

La performance économique du Congo en 2010 doit beaucoup à l'augmentation de sa production pétrolière. Cette dernière a en effet atteint un niveau record, estimé à 115 millions de barils, contre 99 millions en 2009. Les réformes fiscales et l'allègement de la dette obtenu dans le cadre de l'Initiative PPTE ont aussi consolidé les équilibres fondamentaux et amélioré le solde de la balance budgétaire. D'où la forte croissance de 10.2 % enregistrée en 2010, avec un taux de 8.4 % attendu en 2011. Ces niveaux de croissance restent cependant fragiles. Ils dépendent trop étroitement du marché international des hydrocarbures et du maintien d'un niveau élevé de production pétrolière. Or, les prévisions à moyen terme annoncent une diminution graduelle de la production d'or noir, si de nouveaux gisements ne sont pas découverts. La diversification de l'économie reste un enjeu crucial. La construction, les travaux publics et les télécommunications poursuivent leur essor. Le secteur forestier, pénalisé par la crise mondiale, semble se redresser. La demande accrue en provenance des pays asiatiques (surtout la Chine, premier acheteur de bois congolais) assure la survie de la filière bois.

Le solde budgétaire s'est nettement amélioré en 2010 pour atteindre 13.9 % du PIB, avec une projection de 16.5 % en 2011. Il résulte d'une politique budgétaire axée sur l'amélioration de la qualité de la dépense, la mise en œuvre du Code des marchés publics et du système de gestion des investissements publics, en adéquation avec le cadre de dépenses à moyen terme (CDMT). Les recettes devraient augmenter de 12 % en 2011, composées à 74.3 % de recettes pétrolières et 17.8 % de recettes fiscales. La République du Congo devrait bénéficier en 2011 de 50 milliards de francs CFA BEAC (XAF) sur ressources PPTE. Les dons devraient s'élever à 45 milliards XAF et les emprunts d'État à 115 milliards.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (C)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411837>

La position extérieure du Congo a progressé en 2010 grâce la bonne tenue des prix du pétrole, l'amélioration de la productivité dans certains gisements et la reprise des exportations de bois. Le déficit du solde du compte courant s'est replié à 2.6 % du PIB en 2010, grâce à la hausse des exportations. Le taux d'inflation a atteint 4.8 % en 2010, en raison de la forte demande intérieure et de l'augmentation des prix internationaux des denrées alimentaires.

Les relations avec les pays émergents, Chine et Inde notamment, remontent à l'indépendance du Congo, en 1960. Des relations plus récentes ont été nouées avec d'autres pays d'Asie (Malaisie, Corée), du Moyen-Orient (Arabie Saoudite et Émirats arabes unis) et d'Amérique latine (Brésil et Argentine). L'Asie représente le premier client du Congo, avec 56 % du total des exportations en 2009, avant l'Amérique latine - le Mexique, le Brésil et

l'Argentine formant des débouchés pour 20 % des exportations congolaises. Quant à la Chine, elle occupe le premier rang des partenaires asiatiques, avec 40 % des ventes du Congo à l'étranger, notamment de pétrole et de bois, contre 10 % vers Taipei chinois. Les importations en provenance d'Asie n'en demeurent pas moins faibles. Elles portent surtout sur des denrées alimentaires et des biens d'équipement, mais représentent moins de 8 % du total des achats du Congo à l'étranger.

Le Congo accuse un retard énorme à l'égard des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le pays n'atteindra vraisemblablement que deux objectifs à l'horizon 2015, l'éducation pour tous et la promotion de l'égalité des sexes. La pauvreté a faiblement diminué, selon la dernière étude de 2009. Quant à la situation sanitaire, elle reste inquiétante, avec des niveaux élevés de mortalité maternelle et infantile et un accès encore faible à l'eau potable et à l'assainissement. Le chômage reste important, surtout parmi les jeunes, et le niveau de salaire mensuel moyen des fonctionnaires ne dépasse pas 100 euros (EUR).

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	6.8	10.2	8.4	3.1
Inflation IPC	3.8	4.8	5.2	3.3
Balance budgétaire % PIB	5.4	13.9	16.5	15.6
Balance courante % PIB	-20.8	-2.6	0.3	-8.4

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932414193>

Développements économiques récents et perspectives

Tableau 2 : Ventilation sectorielle du PIB (en pourcentage)

	2005	2009
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	4.6	5
Agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière	-	-
dont agriculture	-	-
dont cultures vivrières	-	-
Mines et extraction	65.5	58.3
Mines, industries manufacturières et services d'utilité publique	-	-
dont pétrole	-	-
Industries manufacturières	4.1	4.7
dont hydrocarbure	-	-
Electricité, gaz et eau	0.7	0.7
Electricité, eau et assainissement	-	-
Construction	3.1	4.4
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	6.3	8.1
dont hôtels et restaurants	-	-
Transports, entreposages et communications	4.7	6.3
Transport et stockage, information et communication	-	-
Finance, immobilier et services aux entreprises	-	-
Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services	-	-
Services des administrations publiques	5.1	5.2
Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux	-	-
Administration publique, éducation, santé	-	-
Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires et sociaux	-	-
Autres services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Autres services	5.9	7.2
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100	100

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932415162>

Soutenue par le secteur pétrolier (66.3 % du PIB), l'économie du Congo affiche une croissance de 10.2 % en 2010 contre 6.8 % en 2009, en termes réels. La production totale de pétrole en 2010 a atteint 115 millions de barils, une production record, même si 126.3 millions étaient attendus. Les champs pétroliers marins ont conservé leur premier rang, avec plus de 40 millions de barils.

La France reste un client de premier plan. Avec la Chine, elle représente le principal acheteur du pétrole de qualité Djéno Mélange, et avec les États-Unis, le principal acheteur de Nkossa Blend (pétrole léger).

La production gazière a cru d'environ 47 %, selon les données disponibles de juillet 2010, passant de 75 405 tonnes métriques en 2009 à 110 375 tonnes en 2010, suite à la bonne tenue des activités du champ de Nkossa.

Le pétrole va tirer la croissance à moyen terme. En 2011, la production devrait croître de 7.4 %, avant d'amorcer une phase décroissante, si de nouveaux gisements ne sont pas découverts. Cette hypothèse paraît peu probable, cependant, compte tenu des travaux d'exploration menés par de nombreuses firmes. Le groupe national de pétrole italien *Ente Nazionale Idrocarburi* (Eni) devait commencer début 2011 l'exploitation des sables bitumineux dans les zones de Tchikatanga et Tchikatanga-Makola, situées à 70 km de Pointe-Noire. Le goudron (pétrole presque solide) extrait de ce site sera traité en Italie pour une capacité annuelle de 40 000 barils par jour. Eni envisage de construire sur place une usine de traitement de bitume.

Sur le marché intérieur, les activités de la raffinerie Congolaise de raffinage (Coraf), détenue par l'État, ont évolué de façon contrastée en 2010. La production a en effet accusé une baisse de 16.4 % (276 500 tonnes métriques), tandis que les ventes ont augmenté de 6.5 % (s'élevant à 90 700 tonnes métriques). Ces résultats s'expliquent par la faible répercussion des cours mondiaux du brut sur les prix à la pompe, mais aussi le traitement par la Coraf depuis novembre 2009 du Nkossa Blend, en remplacement du Djéno Mélange. Des investissements antérieurs réalisés sur les champs pétroliers de Nkossa ont pénalisé les résultats de la Coraf en 2010. Les perspectives s'avèrent prometteuses, avec la poursuite du traitement du Nkossa Blend en 2010 et l'exécution d'un plan d'investissement pluriannuel. La Coraf devrait couvrir une plus grande part du marché intérieur, une demande qu'elle ne satisfait qu'à hauteur de 70 % pour l'instant.

Le secteur minier présente de belles perspectives. L'exploitation du cuivre brut à partir des sites de Boko Songo et Yanga Koubanza a été poursuivie en 2010 par la société Soremi, une filiale du groupe américain Gerald Metals (GM). La production pour 2010, estimée à 16 000 tonnes, représente plus du double de la prévision initiale (7 000 tonnes). Elle est exportée vers la Chine et l'Allemagne.

Les travaux de construction d'une usine de potasse par la société canadienne Mag Minerals Potasse du Congo (MPC), détenue à 10 % par les autorités congolaises, se poursuivent. L'exploitation de la carnallite est envisagée, pour en tirer du magnésium (alliage léger dans l'industrie automobile), du chlorure de sodium et du chlorure de potassium (engrais non polluant). L'investissement initial pour cette usine est estimé à 1.6 milliard de dollars (USD), avec une production annuelle de 600 000 tonnes qui devrait faire du Congo le premier producteur africain de potasse, et le 13^e au monde. La société chinoise Complant a marqué son intérêt pour ce secteur.

Le secteur forestier reste pénalisé par la crise. Sa reprise s'amorce difficilement. Sa contribution au PIB reste marginale (0.3 %). La production de grumes et de bois débités n'en demeure pas moins prometteuse. En raison des prix encore faibles des bois débités sur le marché international, leur production a baissé, passant de 77 109 m³ en 2009 à 62 146 m³ en 2010. Néanmoins, la demande accrue venant des pays asiatiques pour les grumes devrait soutenir le secteur. La Chine est le principal acheteur de bois congolais, avec 70 % des grumes exportés, devant l'Espagne et le Portugal. Olam, un groupe basé à Singapour, serait en phase finale de l'achat de la grande entreprise congolaise du bois, la Congolaise industrielle du bois (CIB), filiale du groupe danois Dalhoff Larsen & Horneman (DLH Group).

Les autorités entendent maintenir pour 2011 les mesures prises pour atténuer les effets de la crise dans le secteur, avec la possibilité d'exporter jusqu'à 30 % de grumes et des facilités pour le paiement de la taxe à l'abattage. La transformation du bois reste une option d'avenir, si elle s'accompagne d'un effort de formation de la main d'œuvre. De plus, l'introduction de la certification dans le secteur devrait permettre au pays d'en tirer pleinement avantage.

L'agriculture, l'élevage et la pêche contribuent à hauteur de 3.4 % au PIB en 2010 (contre 5 % en 2009). Malgré la richesse du sol et une pluviométrie importante, le secteur agricole demeure faible et orienté vers l'agriculture de subsistance. Il ne satisfait pas plus de 30 % des besoins alimentaires du pays et exploite moins de 5 % des terres arables. Les besoins sont couverts par les importations de denrées alimentaires, estimées à 130 milliards XAF (60 % des besoins en céréales et viandes et 50 % en produits halieutiques). La production de manioc est restée stable à 1.27 million de tonnes en 2010, tandis que les volumes de banane plantain ont augmenté de 13.6 % pour atteindre 96 800 tonnes. L'arachide a augmenté de 4 % avec 34 100 tonnes.

Des projets agro-industriels ont été lancés en 2010, tels que la production d'éthanol à partir de la canne à sucre avec des partenaires sud-africains. Du biocarburant est aussi tiré de l'huile de palme par des entreprises basées en Malaisie (pour une capacité de 400 000 hectolitres annuels) et le groupe italien Eni (120 000 hectolitres annuels).

Malgré la réduction des ressources halieutiques dans les eaux territoriales, notamment dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou, le volume des captures de poisson a progressé de 5 % avec 4 500 tonnes en 2010. La pêche est handicapée par des coûts de production importants. Le prix du gasoil représente 35 % des charges de cette activité. L'utilisation illégale de matériel de pêche non-conforme aux règlements s'ajoute au non respect des zones de pêche.

Le dynamisme de la construction (4 % du PIB) devrait se poursuivre. Il constitue l'un des secteurs hors pétrolier les plus prometteurs, tiré par un vaste programme de construction et de travaux d'aménagement. Il faut mentionner pour 2010 les travaux de voiries dans la capitale, Brazzaville, liés aux festivités du cinquantenaire de l'Indépendance, mais aussi la construction de la centrale à gaz de Djéno, dont le coût est estimé à 200 milliards XAF, la construction de logements sur les chantiers pétroliers et la modernisation du chemin de fer. Cependant, le secteur souffre d'un approvisionnement difficile en matériaux de constructions et d'une pénurie de main d'œuvre qualifiée.

Les industries manufacturières ont enregistré une croissance de 11.5 % en 2009, tirée par la fabrication des produits à base de blé (14.6 %), les industries mécaniques (14.8 %) et l'industrie du bois (10.2 %). Toutefois, leur contribution au PIB n'a atteint que 3.6 % du PIB en 2010 contre 4.7 % en 2009, à cause de la vétusté des installations et du mauvais approvisionnement en pièces de rechange.

La valeur ajoutée en volume des entreprises de production d'eau et d'électricité a décliné (-3 %), à cause de l'arrêt complet de la centrale thermique de Brazzaville, disposant d'une capacité de 32.5 mégawatts (MW). Et ce, malgré une progression de la production de la centrale hydroélectrique de Moukoulou (74 MW) et de la centrale à gaz de Djéno (50 MW). En 2011, la capacité nationale de production d'électricité passera de 156 à 576 MW. Restera alors à réhabiliter les équipements de transport et de distribution. Leur état sera nettement amélioré d'ici 2015, selon les autorités.

La croissance des télécommunications devrait s'accélérer avec l'installation de la fibre optique, dans le cadre du projet du câble marin prévu pour 2011. Avec une contribution de 4.7 % du PIB en 2010, ce secteur continue son évolution rapide. Dans le domaine de la téléphonie mobile, l'année 2010 a été marquée par le lancement d'un quatrième opérateur, Azur Télécom, détenu par Équateur Congo Télécom. En outre, un opérateur indien a racheté le groupe saoudien Zain. Les deux autres opérateurs présents au Congo sont MTN (Afrique du Sud) et Celta (Koweït). Le 16 octobre 2010, la numérotation est passée de sept à neuf chiffres, démontrant l'expansion rapide du nombre d'abonnés (2.7 millions fin 2010). Le plan de numérotation à sept chiffres, lancé en 2004, est arrivé à saturation avec un taux de couverture de 85 % pour les trois premiers opérateurs.

Dans les transports, la société Chemin de fer Congo et Océan (CFCO) a connu une évolution contrastée, avec une hausse des quantités de marchandises transportées et la baisse du nombre de voyageurs. Le fret est passé de 40 000 à 75 000 tonnes par mois, portant sur des produits de première nécessité, du ciment importé, des hydrocarbures et du bois.

Le système financier a été épargné par la crise internationale. Les six banques congolaises disposent de fonds propres nets suffisants pour honorer l'ensemble des normes prudentielles. En dépit de l'étroitesse du tissu économique, les perspectives sont bonnes, à court terme, avec le lancement de grands projets d'infrastructures tels que l'usine de potasse, la centrale à gaz et la modernisation du port autonome de Pointe-Noire.

Du côté de la demande, les investissements publics et privés, en hausse de 4.9 %, ont contribué à hauteur de 2.9 % à la croissance en 2010. L'investissement public a augmenté de 7.5 % en 2010, grâce au lancement de grands projets d'infrastructures dans les Bâtiments et travaux publics (BTP), à l'occasion du cinquantenaire de l'Indépendance. L'investissement privé a augmenté de 4 %, tiré par le secteur pétrolier et les télécommunications.

La consommation publique et privée, en hausse de 6.7 %, a contribué à hauteur de 3.4 % à la croissance en 2010. La contribution de la consommation finale privée à la croissance n'a pas dépassé 2.4 % en 2010, en raison de la faiblesse du pouvoir d'achat.

Dans une économie fortement dépendante du pétrole, les exportations ont contribué à hauteur de 4.3 % à la formation du PIB en 2010. La production soutenue de pétrole a été consolidée par les niveaux élevés des prix et la forte demande provenant des pays asiatiques, notamment la Chine.

Tableau 3 : Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB		
	2002	2009	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Formation brute de capital	22.2	43.4	4.9	7.2	6.5	2.9	4.1	3.7
Publique	8.1	11.1	7.5	9	8	1.1	1.3	1.2
Privée	14.1	32.3	4	6.5	6	1.8	2.7	2.5
Consommation finale	52	41.4	6.7	5.6	6	3.4	2.8	2.9
Publique	15.8	10.2	4.5	2.4	2.4	1	0.5	0.5
Privée	36.2	31.2	8.5	8.2	8.8	2.4	2.2	2.4
Secteur externe	25.8	15.2	-	-	-	3.9	1.6	-3.5
Exportations	74	76.5	7.7	6.3	-1.5	4.3	3.4	-0.8
Importations	-48.2	-61.3	0.7	3.1	4.6	-0.4	-1.9	-2.6
Taux de croissance du PIB réel	-	-	-	-	-	10.2	8.4	3.1

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932416131>

Politique budgétaire

La politique budgétaire vise à améliorer la qualité de la dépense publique, pour une utilisation efficace des ressources. Le code des marchés publics a été mis en œuvre dans cette perspective. De même, une meilleure adéquation est recherchée entre le système de gestion des investissements publics et le Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT). La chaîne des dépenses a été rationalisée et simplifiée.

L'assainissement des finances publiques a permis à l'État d'obtenir une annulation totale de sa dette auprès des créanciers extérieurs. Le point d'achèvement de l'initiative PPTE a été atteint. Depuis, le Congo est engagé dans une politique de relance, de mobilisation de ses ressources hors pétrole et de rigueur dans la gestion des finances publiques.

Les recettes totales représentent 35.5 % du PIB en 2010, contre 32.5 % en 2009, une amélioration obtenue grâce à la bonne tenue des recettes pétrolières (25.7 % du PIB en 2010, contre 22.8 % en 2009). Par ailleurs, les recettes fiscales se sont stabilisées à 8.4 % du PIB en 2010, malgré les efforts entrepris pour améliorer la collecte de l'impôt et élargir l'assiette fiscale. La politique fiscale a été l'une des grandes priorités du gouvernement en 2010. Un plan d'informatisation des services de recouvrement de recettes a été amorcé, avec un système d'identifiant unique qui a permis d'améliorer le niveau des recettes fiscales, ainsi que l'immatriculation des contribuables. Un plan de lutte contre la fraude est en cours dans les douanes, qui se solde par la réduction des délais de dédouanement.

Les dépenses publiques, à 21.7 % du PIB en 2010, sont en nette diminution (27.1 % du PIB en 2009), en raison de la rigueur budgétaire. Les salaires des fonctionnaires ont été ramenés à 3.9 % du PIB en 2010 (contre 4.3 % en 2009). La masse salariale a été relativement maîtrisée, après les hausses accordées en 2008 pour compenser la flambée des prix alimentaires et énergétiques. Des efforts de maîtrise des dépenses budgétaires ont été faits, dans le cadre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC), soutenue par le Fonds monétaire international (FMI). Les dépenses de biens et services ont baissé (3.9 % du PIB en 2010), de même que les subventions et transferts, parmi lesquels les subventions aux carburants.

Au final, le solde budgétaire s'est nettement amélioré, passant à 13.9 % du PIB contre 5.4 % en 2009. Cependant, deux facteurs fragilisent encore l'économie du Congo : sa forte dépendance à l'égard du pétrole et l'absence d'une stratégie de diversification claire et soutenue. Le pays reste exposé aux chocs extérieurs et le solde budgétaire dépend de la variation des prix du pétrole.

Le Congo, admis parmi les candidats à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (Itie) en février 2008, doit préparer un rapport final de validation faisant apparaître les progrès réalisés en termes de transparence sur les comptes pétroliers. Ces progrès seront consolidés par l'adoption d'un nouveau code des marchés publics.

Les recettes en 2011 sont estimées à 3 029 milliards XAF, en hausse de 9.7 %. Elles devraient être composées à 74.3 % de recettes non fiscales et à 17.8 % de recettes fiscales. La modernisation progressive de l'administration fiscale et le nouveau code des marchés publics devraient avoir un effet positif sur les recettes. Par ailleurs, le Congo doit bénéficier de 50 milliards XAF en ressources de l'Initiative PPTE, 45 milliards en dons et 115 milliards en emprunts d'État.

Tableau 4 : Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes totales (avec dons)	27.3	42.2	52.6	32.5	35.5	36.9	37.7
Recettes fiscales	7.7	7.1	6.6	8.6	8.4	8.6	9.1
Recettes pétrolières	18.9	34.3	44.6	22.8	25.7	26.8	26.5
Dons	-	-	-	-	-	-	-
Autres revenus	0.6	0.4	0.7	0.8	0.8	0.8	0.8
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	35.5	31.3	26.4	27.1	21.7	20.4	22.1
Dépenses courantes	26.8	20.9	16.5	15.3	11.6	10.6	11.2
Sans les intérêts	18.4	18.2	13.4	13.5	11.3	10.5	11.1
Salaires	5.7	3.8	3.5	4.3	3.5	3.3	3.4
Biens et services	7.2	5.8	4.6	4.6	3.9	3.6	3.8
Intérêts	8.4	2.7	3.2	1.8	0.3	0	0.2
Dépenses en capital	8.6	10.4	9.9	11.8	10.1	9.8	10.8
Solde primaire	0.3	13.6	29.3	7.2	14.2	16.6	15.8
Solde global	-8.1	10.9	26.1	5.4	13.9	16.5	15.6

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932417100>

Politique monétaire

La politique monétaire du Congo, pays membre de la zone franc, relève de la Banque des États d'Afrique centrale (BEAC). Dans un contexte d'aisance financière relative, cette politique s'est concentrée sur la stabilité monétaire et la gestion de la liquidité des banques. La BEAC utilise des instruments indirects pour son intervention. Elle a recours au refinancement (action sur l'offre de monnaie centrale) et à l'imposition de réserves obligatoires (action sur la demande de monnaie centrale) pour discipliner les banques.

La masse monétaire a augmenté de 15.6 % en rythme annuel en 2010, atteignant 2 000 milliards XAF contre 1 730 milliards en 2009. Cette hausse est soutenue par l'évolution des avoirs extérieurs nets (30 % de la masse monétaire).

La politique monétaire en 2010 s'inscrit dans un contexte budgétaire expansif, avec un recours systématique du Trésor congolais aux avances statutaires. Les créances nettes de l'État ont chuté de 20.4 %, en raison de la hausse des dépôts de l'État auprès de la BEAC (21.9 %) et la quasi-stabilité des avances en compte courant. Cette situation témoigne de l'amélioration de la trésorerie de l'État, conséquence de la bonne tenue des cours internationaux du pétrole. Au cours de la période précédente, les crédits à l'économie se sont accrus de 28 %. Ces crédits ont été stimulés par la concurrence bancaire accrue, dans un environnement marqué par un besoin massif de financement pour le secteur privé.

Le taux d'inflation s'élève à 4.8 % en 2010, contre 3.8 % en 2009. Le Congo est confronté à une situation de forte dépendance alimentaire, aggravée par l'augmentation des prix internationaux des aliments et des matières premières.

Les réserves de change devaient atteindre 3 000 milliards XAF (4.57 milliards EUR) en 2010 et connaître une croissance continue ces prochaines années. Cette accumulation d'avoir extérieurs a été stimulée par l'augmentation des recettes pétrolières et l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE.

Position extérieure

La position extérieure du Congo s'est améliorée en 2010, grâce à des recettes pétrolières exceptionnelles et aux bénéfices tirés du point d'achèvement de l'Initiative PPTE. L'excédent de la balance commerciale s'élève à 43.8 % du PIB en 2010, contre 36.5 % en 2009. Le volume des exportations a augmenté grâce à la bonne tenue des prix du pétrole et l'amélioration de la productivité de certains gisements, en plus de la reprise des exportations du bois.

Les exportations du Congo constituent 77.2 % du PIB en 2010 contre 69.9 % en 2009. Elles reposent sur le pétrole (86 % du total) les mines et le bois. La valeur totale des exportations s'est chiffrée à 3 128 milliards XAF en 2010, en nette augmentation par rapport à 2009.

En même temps, les importations des biens et services en 2010 ont été maîtrisés, pour représenter des niveaux équivalents à ceux enregistrés une année plutôt, soit 33.4 % du PIB. Cette évolution résulte du recul des importations de biens alimentaires et de produits énergétiques, et de la hausse des importations de biens d'équipement.

Le déficit des services s'est réduit de six points en 2010, passant à 31.3 % du PIB contre 37.4 % en 2009. La légère croissance du fret et des voyages n'a pas compensé la baisse des services de transports et d'assurances aux entreprises, notamment non pétrolières. Le déficit de la balance des revenus s'est replié à 14.7 % du PIB en 2010, grâce à une forte diminution du service de la dette externe et des sorties nettes des revenus sur investissements. Le solde du compte courant est légèrement déficitaire de 2.6 % de PIB en 2010 et serait excédentaire à partir de l'année 2011. Ce résultat ne peut en aucun cas cacher la fragilité économique du pays. Pour cette raison, le retour à une situation de déficit de compte courant est envisageable à partir de 2012, si d'ici là, aucune mesure n'est prise pour réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole.

L'année 2009 a été marquée par une diminution de 18 % du volume des investissements directs étrangers, avec 909 milliards XAF contre 1 112 milliards en 2008. Cette baisse s'explique par la crise financière internationale. Toutefois, la reprise de la demande des hydrocarbures en provenance des pays asiatiques devrait intensifier les flux de capitaux, notamment dans le secteur du pétrole et du gaz, mais aussi dans la téléphonie mobile.

D'autre part, depuis l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE, l'État congolais a bénéficié d'un effacement total de sa dette auprès de son principal créancier, la France (424 milliards XAF), mais aussi de l'Italie (75 milliards), l'Allemagne (plus de 46 milliards), les États-Unis (17 milliards), la Suisse (5 milliards) et la Belgique (plus de 2 milliards). S'agissant de la dette contractée à l'égard des créanciers du Club de Paris, un accord d'annulation additionnel de 2.4 milliards USD a été conclu en mars 2010. Dans le cas de la France, dont les créances représentaient près d'un tiers de l'encours annulé, l'abandon de créances devrait être effectué selon le mécanisme du Contrat de désendettement et de développement (C2D). Selon les estimations de la BEAC, la part de la dette dans le PIB reviendrait ainsi à moins de 20 % à fin 2010 contre 54.8 % en 2009. En octobre 2010, l'Algérie a accordé une remise de dette totale d'un montant de 26 milliards XAF et des négociations sont en cours avec d'autres créanciers comme le Brésil.

Par ailleurs, le pays est membre actif de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) et l'Union africaine (UA). Le Congo entretient des relations politiques et économiques fortes avec Israël. Ce qui ne l'a pas empêché d'ouvrir des représentations diplomatiques en Iran, en Arabie Saoudite et aux Émirats Arabes Unis.

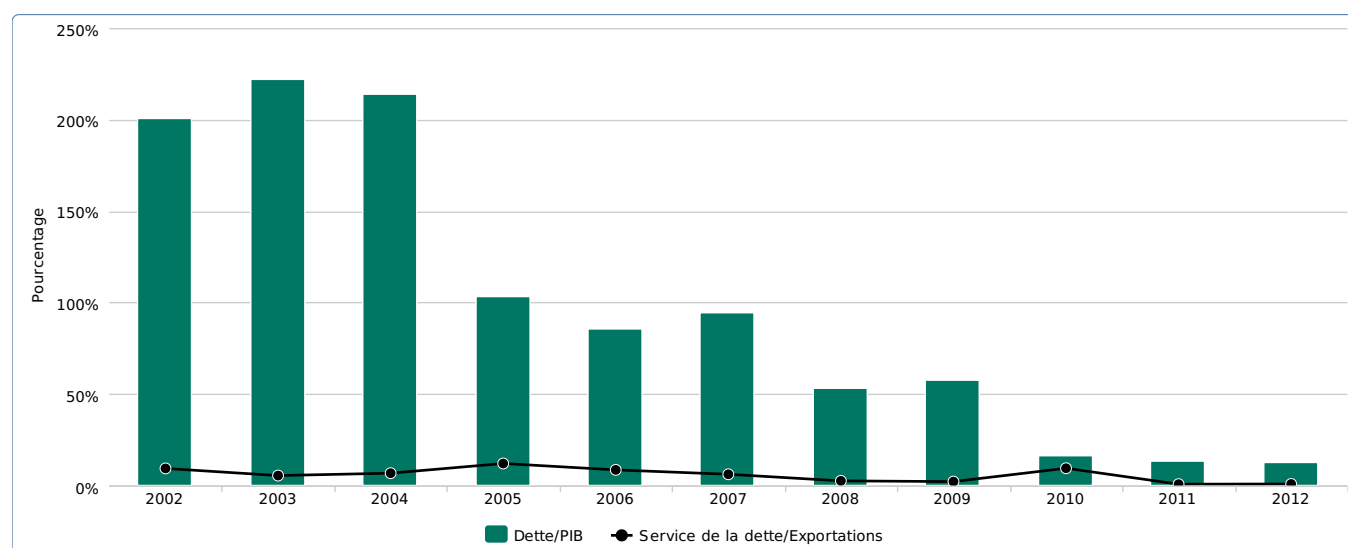
Tableau 5 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Balance commerciale	47.9	39.7	49.7	36.5	43.8	43.7	36.5
Exportations de biens (f.o.b.)	70.3	72.1	78.5	69.9	77.2	79.6	79.2
Importations de biens (f.o.b.)	22.4	32.4	28.8	33.4	33.4	35.9	42.8
Services	-18.9	-35.2	-30.2	-37.4	-31.3	-31	-31.4
Revenu des facteurs	-22	-22.3	-20.2	-19.4	-14.7	-12	-13.1
Transferts courants	-0.7	-0.5	-0.4	-0.5	-0.4	-0.4	-0.4
Solde des comptes courants	6.3	-18.2	-1.1	-20.8	-2.6	0.3	-8.4

Source : Données de la Banque centrale et des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).
2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932418069>

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932411837>

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Le Congo a suivi pendant trois décennies une politique de planification centralisée, marquée par un contrôle important des pouvoirs publics sur l'activité économique (octroi des monopoles, fixation des prix, création d'entreprises publiques). Il en résulte d'importantes distorsions : l'initiative privée n'est pas encouragée et l'appui au secteur privé a été négligé, pénalisant les petites et moyennes entreprises. Toutefois, le potentiel reste élevé dans l'activité forestière, l'agriculture, l'élevage, la pêche, les mines et hydrocarbures. Les secteurs porteurs dans l'industrie sont également nombreux : agroalimentaire, bois et matériaux de construction.

Selon le rapport *Doing Business* 2011 de la Banque mondiale, le Congo occupe le 177^e rang mondial sur 183 pays, en termes de climat des affaires. Le pays a gagné une place par rapport à 2009, mais la performance reste faible. Une longue liste de contraintes continue de pénaliser le secteur privé. La faiblesse des infrastructures, mais aussi des systèmes judiciaire, administratif et financier, s'ajoute à la mauvaise gouvernance et à la pénurie de main d'œuvre qualifiée.

Les autorités projettent de créer un Haut Conseil du dialogue public-privé (HCDPP), qui sera placé sous l'autorité du président de la République et rassemblera les représentants du secteur privé, de l'administration et des entreprises publiques. Cette instance aura pour mission d'initier les réformes nécessaires à l'amélioration du climat des affaires.

Le système bancaire comprend six établissements : le Crédit du Congo (CC, racheté en 2009 par le groupe marocain *Attijariwafa Bank*), la BGFI Bank Congo (filiale du groupe privé gabonais BGFI Bank), la Congolaise de banque (LCB, filiale du groupe marocain BMCE Bank), la Banque commerciale internationale (BCI, filiale de la Banque populaire française), Ecobank Congo et la Banque congolaise de l'Habitat (BCH, détenue par l'État). En 2010, leur activité a progressé à un rythme plus modéré qu'en 2009. Le total de bilan a augmenté de 7.4 %, contre une hausse de plus de 35 % en 2008. Le ralentissement des crédits bruts à la clientèle a été significatif, la hausse des encours se limitant à 24.3 %, pour atteindre 259 milliards XAF, après une hausse de 76.7 % en 2009.

Deux nouvelles banques étrangères devaient s'installer au Congo début 2011 : le groupe indien Besco Ltd et la *United Bank of Africa* (Uba), du Nigeria. La Société générale (SG) française s'intéresserait elle aussi au marché congolais.

Autres développements récents

Afin de désenclaver l'arrière-pays, la réhabilitation des routes dans les départements de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest a commencé, sur un financement de 3.5 milliards XAF du Fonds routier congolais (FRC). Ces travaux, prévus sur trois ans, sont réalisés par la Société de travaux et d'aménagements du bâtiment (Sotrab). Ces projets visent à mieux lutter contre la pauvreté et s'inscrivent dans le cadre d'un programme lancé en 2003 pour développer la Cuvette-Ouest, un département qui abritera en 2011 la fête de l'Indépendance.

Un projet visant à améliorer l'approvisionnement en eau et électricité a également été lancé, pour un montant global de 95.7 millions EUR, en faveur des populations de Brazzaville et de Pointe-Noire. Un second grand projet, d'un montant de 77 millions EUR, va bénéficier à 1.2 million de personnes pour la période 2010-15. Selon le ministère de l'Énergie et de l'hydraulique, le taux d'accès à l'eau potable est inférieur à 47 % en milieu urbain et à 14 % en milieu rural. Le taux de couverture en électricité est à peine de 5 % en zones rurales et inférieur à 45 % en ville. Des niveaux très faibles, comparés à d'autres pays de la région.

Le Congo et l'UE ont signé un accord de partenariat visant à lutter contre l'exploitation illégale des forêts. Toute cargaison de bois qui rentrera dans l'UE en provenance du Congo devra être accompagnée à partir de juillet 2011 d'une autorisation montrant qu'elle ne contient que du bois et produits dérivés d'origine légale. L'accord devrait permettre un développement durable du secteur forestier et créer de nouveaux emplois.

Dans le domaine agricole, le Congo dispose d'environ 12 millions d'hectares de terres exploitables. Mais ses importations de produits alimentaires sont estimées à 130 milliards XAF (198 millions EUR) en 2010. Les zones à exploiter sont réparties entre les régions de la Cuvette (nord) et de la Sangha (nord-ouest). Le développement de plantations devrait créer 20 000 emplois.

Des efforts ont été faits en matière de transparence dans le secteur pétrolier. Des comités nationaux, incluant les membres de la société civile, ont été mis en place dans le cadre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (Itie). Un plan d'actions pour la mise en œuvre de cette initiative a été élaboré, qui couvrira la certification des recettes pétrolières de l'État et l'audit systématique des comptes financiers annuels de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) et de la Coraf.

La mise en application du Code des marchés publics en 2010 témoigne des efforts pour lutter contre la corruption. Le décret exécutif du code des marchés publics fixe les règles régissant la préparation, la passation, l'approbation, l'exécution, le contrôle et la régulation des marchés publics.

Partenaires économiques émergents

La coopération économique s'avère ancienne entre le Congo et des partenaires tels que la Chine, l'Inde et d'autres pays asiatiques. En revanche, les relations avec des pays du Moyen-Orient (Émirats arabes unis et Arabie saoudite) s'avèrent plus récentes. Des liens ont été noués dès 1964 avec la Chine. Plusieurs projets ont alors été concrétisés, notamment dans les infrastructures. Une industrie textile avait été construite à Brazzaville, ainsi que des centres de soins. La coopération passait aussi par l'envoi de médecins chinois et d'enseignants dans les lycées et à l'université.

A partir des années 2000, la coopération de ces partenaires a beaucoup évolué. Le renouveau de la coopération avec la Chine a commencé lors d'une visite du président Denis Sassou-Nguesso à Pékin en 2000. Cette première visite a permis de conclure un accord sur la promotion et la protection des investissements. Une deuxième visite, en 2005, a eu pour objectif de bâtir un partenariat stratégique dans les infrastructures et le secteur social.

De nouveaux partenaires asiatiques, comme la Malaisie, Singapour et la Corée jouent aussi un rôle au Congo, de même que les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite.

L'Asie est le premier client du Congo avec 56 % du total des exportations en 2009, suivie par les États-Unis, le Mexique, le Brésil et l'Argentine (environ 20 % des exportations). L'Europe et les pays africains se partagent le reste. La Chine occupe le premier rang des partenaires asiatiques avec 40 % du total des exportations du Congo, notamment pour le pétrole et le bois. La Chine est également le premier investisseur. Elle intervient dans le domaine du pétrole, les industries de transformation et le bois. Le Taipei chinois, l'Inde, la Malaisie et la Corée ont eux aussi développé leurs parts respectives.

Les données récentes montrent que les exportations du Congo vers la Chine ont augmenté de manière vertigineuse entre 2000 et 2009. Elles sont passées de 270.5 milliards XAF en 2003 à 1 300 milliards XAF en 2009, soit une hausse de 380.6 %. Cette augmentation confirme les énormes besoins en matières premières de l'économie chinoise. Les hydrocarbures et le bois congolais sont exportés à l'état brut. En 2004, pas moins de 32 % des exportations du Congo étaient destinées à la Chine, une part passée à plus de 40 % en 2009.

Le Taipei chinois a représenté un débouché pour environ 10 % des exportations du Congo en 2009, suivi en Asie par l'Inde (3 %), la Corée (1.5 %) et Singapour (1.5 %). Les exportations vers les pays d'Amérique latine progressent de façon continue depuis les années 2000, notamment vers le Brésil (4 % des exportations), l'Argentine, le Mexique et le Chili (avec une part de 1 % pour chacun de ces pays).

Les importations en provenance des partenaires émergents ont été en légère augmentation au cours de la décennie écoulée, mais restent faibles, par rapport aux achats faits en Afrique et auprès des pays de l'UE.

Les importations en provenance de la Chine portent sur des produits manufacturés et des denrées alimentaires. Quatre produits dominent : riz, tabac, ciment et matériaux de construction. Ces importations ont évolué en valeur mais ont diminué par rapport au total des importations. Elles sont ainsi passées de 28.5 milliards XAF en 2004 (7 % des importations totales) à 601.7 milliards XAF en 2007 (3 % du total). Les importations en provenance de la Corée, de Singapour et de le Taipei chinois portent surtout sur des biens d'équipement et des produits électroniques.

D'une façon générale, ces nouvelles relations commerciales ont un impact positif, car elles permettent de diversifier les partenaires commerciaux. Les échanges se sont longtemps focalisés sur les pays de l'UE pour les importations et les États-Unis pour les exportations. Il faut noter le rôle dominant que continuent de jouer les pays de l'UE, et notamment la France, en tant que principaux fournisseurs du Congo en produits alimentaires, chimiques et mécaniques. Plus de 50 % de ces produits sont importés d'Europe.

Les investissements directs étrangers (IDE) provenant de Chine, d'Arabie saoudite, d'Inde et de Malaisie ne constituent pas plus de 1.1 % du total des IDE en 2009, contre 3.2 % en 2004. Mais en termes absolus, le total des IDE de ces quatre pays est passé de 5.4 à 9.1 milliards XAF entre 2004 et 2009. Ces IDE sont orientés vers le secteur pétrolier (Chine), le bois (Inde et Malaisie) et les télécommunications (Arabie saoudite). Les autres formes d'aides au développement, notamment celles de la Chine, portent sur la santé et la protection sociale.

Contexte politique

Le président sortant Denis Sassou-Nguesso, au pouvoir depuis 1997, a été réélu en 2009. Les élections sénatoriales partielles du 28 février 2010 se sont déroulées dans le calme.

Certains partis politiques, parmi lesquels l'Alliance pour la République et la démocratie (ARD), déplorent la façon dont le gouvernement recense le corps électoral. Selon ces partis, le pouvoir s'entête à réitérer les manipulations électorales de 2007, en organisant seul le recensement administratif du corps électoral pour les législatives de 2012. Ils soulignent quelques irrégularités dans la réalisation de cette opération.

L'opposition a invité la classe politique nationale, y compris le pouvoir, à faire preuve de sagesse et d'humilité pour instaurer un vrai dialogue, qui permette d'envisager avec sérénité ces futures échéances électorales. Elle accuse le pouvoir de faire la sourde d'oreille et de créer un climat d'insécurité.

Contexte social et développement des ressources humaines

Le Congo accuse un retard énorme à l'aune des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le pays ne sera en mesure d'atteindre que deux objectifs en 2015 : l'éducation pour tous et la promotion de l'égalité des sexes.

La pauvreté touche 31.5 % de la population à Brazzaville et 35.3 % à Pointe-Noire, selon une étude menée en 2009, qui fixe le seuil de pauvreté à 829 XAF par personne adulte et par jour. La situation s'est cependant améliorée, après les conflits civils de la période 1997-99, avec un climat apaisé et de meilleures infrastructures de base.

Les avancées dans l'éducation sont importantes, notamment dans le cycle primaire. Les taux de scolarisation varient beaucoup selon les lieux de résidence, mais peu selon le sexe. Dans l'ensemble, les filles sont moins scolarisées que les garçons (0.98 dans l'indice de parité de l'indice brut de scolarité). Dans les grands centres urbains, Brazzaville et Pointe-Noire, la parité est atteinte. L'analyse des taux bruts de scolarisation montre que les départements de Brazzaville, du Pool et des Plateaux présentent les plus faibles taux du pays (estimés à 102 %, 104 % et 67 %, respectivement, en 2005). En ce qui concerne l'achèvement du primaire, le département du Pool (33 % en 2005) se place très loin derrière tous les autres départements, suivi du Niari (52 %) et des Plateaux (53 %). L'allocation des ressources, notamment de personnel, ne tient pas compte de la taille des établissements. Cette situation semble particulièrement préoccupante dans les départements de Brazzaville, de la Likouala, du Pool et de la Bouenza.

Le gouvernement a engagé des actions concrètes dans le secteur pour redynamiser le système éducatif et garantir l'enseignement primaire à tous les enfants. Les frais scolaires ont été abolis, les manuels scolaires sont désormais gratuits et des enseignants ont été recrutés.

La situation sanitaire n'a pas atteint les objectifs escomptés. Le taux de mortalité infantile est estimé à 117 pour mille naissances vivantes en 2005. Ce taux est nettement plus élevé en milieu rural (136 pour mille) qu'en milieu urbain (108 pour mille). Sur le plan géographique, des disparités importantes sont également observées, avec des taux élevés dans les régions du nord (142 pour mille) et du sud (130 pour mille), ainsi qu'à Brazzaville (109 pour mille) et à Pointe-Noire (102 pour mille). La mortalité maternelle s'avère très préoccupante (750 décès pour cent mille naissances vivantes) et figure parmi les plus élevées d'Afrique subsaharienne. L'objectif fixé à 390 décès pour cent mille naissances vivantes en 2015 ne pourra pas être atteint si la tendance actuelle se poursuit.

L'objectif fixant à 2 % le taux de prévalence du VIH/sida à l'horizon 2015 pourrait être atteint, si les efforts étaient maintenus. La tendance est à la baisse, selon une enquête réalisée en 2009, avec un niveau de prévalence estimé à 3.2 % en 2009 contre 3.7 % en 2005.

En matière d'infrastructures sanitaires, un nouvel hôpital d'une capacité de 100 lits, situé à Baongo (dans le sud de la capitale) devrait ouvrir en 2011. Il comprend trois bâtiments, des services d'urgence, de radiologie, de chirurgie, une maternité et un laboratoire d'analyses, et devrait employer 220 personnes.

Les budgets alloués aux secteurs sociaux au Congo, notamment la santé et l'éducation, restent assez faibles. Cependant, une tendance à la hausse, en termes absolus, s'observe depuis déjà quelques années. Pour 2010, les dépenses d'éducation ont atteint 119.2 milliards XAF contre 100.1 milliards en 2009. Les dépenses de santé s'élèvent à 79.3 milliards XAF en 2010 contre 56.9 milliards en 2009.

Sur le front de l'emploi, le pays est toujours confronté à un problème de chômage important, avec un taux supérieur à 17 %. Les salaires des fonctionnaires, gelés depuis 15 ans, seront revus à la hausse en 2011. Une nouvelle grille salariale doit être mise en place, ainsi qu'une nouvelle classification simplifiée des agents de la fonction publique. Cette grille devrait tenir compte des titularisations, des reclassements et autres révisions des situations administratives. Le salaire minimum dans la fonction publique, actuellement fixé à 50 000 XAF (environ 76 EUR), connaîtra une hausse de plus de 25 %, selon des sources officielles.